

Déontologie du juge de concours

Heure et lieu de la réunion d'information des juges :

Type de concours :	Lieu	Heure
Improvisation		
Discours humoristique		
Évaluation		
Discours		

Être juge de concours, c'est accepter une grande responsabilité. Alors que tout le public profite du concours, les juges doivent rester très attentifs, noter chaque petit détail, chaque nuance, qui feront la différence entre un très bon discours et le discours exceptionnel qui mérite de gagner.

Après l'annonce des résultats, la première chose que les juges entendront ne sera pas les applaudissements mais "Comment avez-vous pu sélectionner ce discours ? C'était nul !"

Nous avons tous nos préférences, mais dans un concours il ne peut y avoir qu'un seul vainqueur. Notre travail, à nous les juges, est de faire en sorte que ce vainqueur soit le concurrent qui a fourni la meilleure performance pendant le concours; et nous devons être sûrs de notre choix. Nous nous le devons et nous le devons également aux concurrents qui ont travaillé longuement et consciencieusement à la préparation de leur discours.

Le choix du meilleur concurrent est également important pour le public. Le désaccord avec le résultat d'un concours est souvent cité comme une des causes d'abandon de Toastmasters, et si vous y réfléchissez, cela se justifie. Le vainqueur d'un concours est censé être le meilleur d'entre les très bons et nous servir d'exemple. Si le vainqueur d'un concours de discours ne mérite pas cet honneur, beaucoup se poseront des questions sur le niveau de qualité visé par Toastmasters. Ils peuvent se dire que, si tel est le résultat de l'apprentissage chez Toastmasters, cela ne les intéresse pas, et partir. Peut-être vous êtes-vous parfois demandé quels discours les juges avaient écoutés ; certainement pas les mêmes que vous ! Est-ce que cela a renforcé votre confiance en Toastmasters ? Probablement pas. Chaque personne détournée des concours par un mauvais verdict devient un poids mort dans un club, décourageant à son tour les autres membres. Pour tous nos membres, nous nous devons de désigner le meilleur orateur comme vainqueur du concours.

Voici quelques-uns des aspects à prendre en compte lorsque vous êtes juge :

- Ne jugez que le discours prononcé devant vous. Ne tenez pas compte des qualités des discours que prononce habituellement le concurrent. Ne jugez que ce que vous entendez.
- Ne dévalorisez pas un discours parce qu'il était meilleur au concours du club ou du secteur. Ne l'avantagez pas non plus si vous trouvez qu'il a été bien amélioré.
- Il y a très peu d'idées nouvelles et beaucoup d'anciennes exprimées différemment. Ne pénalisez pas quelqu'un parce que vous avez déjà entendu ce récit, ni ne l'avantagez parce que vous ne connaissiez pas l'histoire.
- Jugez le discours pour ce qu'il est, non en fonction d'objectifs du manuel. Vous êtes juge, pas évaluateur.
- La feuille de notation du juge comporte plusieurs critères tels que : contenu, langage, contact visuel. Ne laissez pas votre notation dans un domaine vous influencer lors de la notation d'un autre domaine. Si l'essence même du discours est excellente, ne le désavantagez pas pour quelques mots mal choisis mais pénalisez la note relative au langage.
- Un discours humoristique est avant tout un discours. Pas une suite d'histoires drôles sur un thème unique ni une plaisanterie qui n'en finit pas ou une histoire sans queue ni tête.

- Un langage cru et une situation osée peuvent être évoqués dans un discours humoristique. N'y soyez pas trop sensible. Ne le sanctionnez que si vous le trouvez grossier, et non parce que vous pensez que quelqu'un d'autre pourrait le penser. Jugez d'après vos critères, non d'après ceux d'autres personnes.
- L'humour est permis dans les discours de concours. Par contre, les discours où l'humour est le thème principal, dont l'objectif est d'être humoristique et de divertir, auront du mal à obtenir un grand nombre de points sur le critère "contenu".
- Ne donnez pas des points supplémentaires au vieux Jean parce que, depuis le temps qu'il concourt, il mérite de gagner, ou parce que c'est sa dernière compétition.
- Ce n'est pas parce que ce vieux Jean n'a jamais gagné par le passé qu'il ne peut pas gagner ce soir.
- Ce n'est pas parce qu'un style oratoire est nouveau, ou radicalement différent, qu'il est meilleur.
- Jugez un discours en fonction de ce que vous considérez comme étant son objectif vis-à-vis du public.
- Ne divulguez pas votre classement personnel à l'issue du concours.
- Soyez solidaire et fier de la décision du jury.
- Les concurrents de votre secteur doivent être mesurés selon les mêmes critères que les autres.
- À la fin, lorsque vous faites les totaux, ne changez rien si vous n'avez pas d'ex æquo. Si c'est le cas, vous devez les départager en réévaluant les notes des concurrents concernés. Sinon, tenez-vous-en à l'ordre que vous avez établi.
- Si vous surévaluez le premier concurrent, vous aurez de la difficulté à noter les concurrents suivants s'ils sont meilleurs.
- Ne soyez pas trop sévère avec les premiers concurrents juste parce qu'ils passent avant les autres.
- Notez chaque concurrent selon les mêmes critères, et non en le comparant à celui qui l'a précédé. Ne pénalisez pas quelqu'un parce qu'il passe après un excellent discours ni ne l'avantagez parce qu'il passe après un discours médiocre.
- Ne tenez pas compte de la durée du discours ; c'est le travail des chronométreurs et du président du jury.
- Le chronométrage est important et doit être équitable. On constate parfois que les durées enregistrées frôlent les 7'30" (7'28", 7'28"5/10, 7'29") sans jamais les dépasser... S'il vous plaît, messieurs les chronométreurs, enregistrez les durées en toute impartialité. Ne pas le faire, c'est comme se tromper en additionnant les points pour les compteurs ou comme si le Président se trompait en annonçant le résultat du concours. Nous devons être justes pour tout le monde.

À propos de l'originalité des discours. **Tous les discours doivent être originaux pour leur plus grande partie, et tout emprunt doit être cité. Il est certainement possible que plusieurs orateurs aient eu la même idée. Si une réclamation doit être formulée, elle ne peut l'être que par un juge ou un concurrent et**

avant la proclamation des résultats du concours.

Déposez la réclamation ainsi que toute information s'y rapportant auprès du président du jury aussitôt que possible et n'en discutez pas avec des personnes ne faisant pas partie du jury.

Merci pour votre participation et votre dévouement qui contribueront à la réussite de ce concours.